

REGLEMENT VIDE-GRENIERS DU DIMANCHE 07 septembre 2025

Décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009

- ☐ Le vide-gréniers est ouvert au public de 6h à 18h
L'accueil des participants sera assuré dès 6 h
par les organisateurs

Respecter les mesures sanitaires prévues par la loi.

- ☐ Le stationnement du véhicule pourra se faire à proximité de l'emplacement, à condition de ne quitter les lieux qu'à partir de 18h pour des raisons de sécurité, aucun déplacement de véhicule ne sera autorisé au cours de la journée.
- ☐ Il ne sera accepté qu'un seul véhicule par emplacement
- ☐ Les organisateurs placent les exposants qui sont tenus d'accepter l'emplacement qui leur est présenté
- ☐ **Le tarif est de 2 € le ml**
- ☐ Le montant total est à régler à la réservation par chèque bancaire libellé à l'ordre du LA STEPANOISE
- ☐ Il est interdit de sous-louer sa place ou de la céder sans l'accord des organisateurs
- ☐ Chaque exposant est responsable de son matériel sur le vide-greniers
- ☐ En cas de non-respect de la législation ou pour tout litige de vol ou d'accident, les organisateurs ne pourront être tenue responsables
- ☐ Les exposants sont tenus d'assurer pendant toute la durée du vide-greniers la propreté de leur emplacement, et d'enlever et de repartir avec tous les objets, détritrus, reste de repas et emballages divers.
- ☐ En cas d'absence ou de désistement d'un exposant, il ne sera effectué aucun remboursement

**A COMPLETER et à RENVOYER
AVANT LE 03 septembre 2025**

Je soussigné NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

N° de carte d'identité (ou permis de conduire) obligatoire :

Je participe au vide-greniers de la STEPHANOISE
le dimanche 07 septembre 2025 sur le TERRAIN DE LA MOUTIERE

Je réserve : ml au prix de 2 €* le ml soit €

Un récépissé sera remis à l'encaissement ou au plus tard le jour de la manifestation.

Le règlement est à joindre à la présente inscription par chèque libellé à l'ordre du «LA STEPHANOISE».

Je déclare sur l'honneur :

□ Participer à titre exceptionnel en qualité de vendeur non commerçant, ni artisan, au vide-greniers du dimanche 07 septembre 2025

☐ Que les objets exposés sont réellement ma propriété et qu'ils n'ont pas été récemment achetés dans le but d'être revendus dans les foires et vide-greniers.

□ Ne participer qu'à deux reprises maximum à ce type de manifestation au cours de l'année 2025

Fait à _____ le _____

Signature

À retourner compléter avec le chèque à
HERREYE Georges
43 rue du Tambois
88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT